

## — Séance du 26 février 2019 —

**Présents** : Claire ROUSSEL, José HERBET, Jeannine BENOIT, Lysiane CAPON, Guillaume FLAHAUT, Claudine LEQUIEN, Antony DELVILLE, Laurence BÉCUE, Gérald BRÉZIN, Lionel HERBET, Jean-Paul PIERRE, Catherine BATICLE, Colette ROUSSEAUX

**Absents excusés** : Jérôme COURMONT, Magali LEGER

**Secrétaire de séance** : Gérald BRÉZIN

### **Encaissement d'un chèque :**

Chèque de 35 € de l'ACAP concernant une facture adressée à tort à la mairie de Picquigny par CARREFOUR CONTACT.

### **Renouvellement d'une convention de logement au groupe scolaire**

Le conseil municipal décide de renouveler la convention de logement au groupe scolaire à Madame REGNIER Marie-José pour une durée de 18 mois à compter du 1er mars 2019 moyennant un loyer mensuel de 405 € et autorise le maire à signer la convention.

### **Semaine d'école : retour ou non à 4 jours à la rentrée de septembre 2019**

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'à la demande de l'inspection académique, il convient de décider avant fin mars si la commune maintient ou non la semaine scolaire à 4,5 jours ; Monsieur le maire indique également que seules trois communes pratiquent encore ce rythme scolaire et que suite à la réunion de la veille avec les parents élus au cours de laquelle une large majorité des membres a souhaité revenir à la semaine d'école à 4 jours, il est proposé de revenir à 4 jours d'école par semaine.

À l'unanimité, le conseil municipal décide de revenir à la semaine de 4 jours d'école par semaine avec les horaires suivants : 8 h 30 – 12 h 00 et 14 h – 16 h 30, la pause méridienne étant de 2 heures afin de maintenir les 3 services à la cantine, nécessaires pour la qualité du service des repas et compte tenu du nombre de rationnaires chaque midi afin de respecter les consignes de sécurité des locaux en matière de capacité d'accueil.

Une étude va être réalisée afin de connaître une éventuelle poursuite des activités périscolaires.

### **Vote d'une motion « école de la vigne »**

Après que Monsieur le Maire ait exposé les nombreuses tensions depuis décembre 2017 entre la mairie et la directrice de l'école de la Vigne, le conseil municipal, après discussion, a décidé à l'unanimité, d'adresser un courrier à l'inspection académique pour mettre en avant

les dysfonctionnements avec la directrice de l'école, de demander un rappel à l'ordre de sa hiérarchie et éventuellement des sanctions administratives qui pourraient être prises à son encontre par l'académie.

### **Proposition de division parcellaire et achat de parcelle par M. et mme HERBET José**

Monsieur le maire demande à l'assemblée de bien vouloir examiner le plan de sa propriété indiquant clairement que, dans les années 1980, la construction de la buanderie a été réalisée sur le domaine communal au pied de la falaise. Afin de régulariser la situation, le Maire demande au conseil municipal son accord afin de réaliser une division parcellaire et propose le rachat de la parcelle de terrain concernée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser le maire à demander la division parcellaire. Le montant de la vente et les modalités seront débattues lors d'une prochaine réunion.

### **Travaux toiture basse nord de la collégiale : avenants et moins value**

Monsieur le maire présente à l'assemblée deux propositions d'avenant :

- L'un de la société NS GUIBLERT pour un montant de 3153 € HT concernant la restauration des tuiles délitées sur la partie du transept nord
- L'autre de l'entreprise CHARPENTIER concernant la fourniture, la taille et la pose d'une croix de pierre côté nord pour un montant de 4584,10 € HT

Monsieur le maire indique qu'une importante moins-value devra être votée sur le lot charpente ; en effet, au démontage de la toiture, les travaux initialement prévus s'avéraient inutiles compte tenu du très bon état de la charpente.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de voter les avenants sus visés.

### **Communications diverses**

- Les travaux du parking de la gare sont en cours.
- Des travaux sont réalisés dans les toilettes du préau de l'école.
- Les employés communaux ont réalisé d'importants travaux de débroussaillage autour du château et autres.
- Des travaux d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite sont en cours au cimetière.
- Lors des dons du sang ; il n'y aura plus de médecin sur place.
- Mise au vote par la CCNS d'un aménagement parcours canoë.